

DOCUMENTS JURIDIQUES DE L'ENTREPRISE

- **Note détaillée sur l'historique** et l'origine de vos difficultés.
- **Statuts** de la société, à jour.
- Extrait du Registre du Commerce ou des Métiers.
- État des inscriptions des privilèges et nantissemments.
- Les **trois** derniers comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) outre les liasses fiscales,
- Une liste **exhaustive** des créanciers : Noms, Adresses, Montants qu'ils soient privilégiés ou chirographaires.
- **Tous les baux afférents à l'activité**, ainsi que les dernières quittances de loyers pour chacun d'entre eux permettant de déterminer le montant des loyers arriérés et charges en cours
- Si un bail était résilié au jour du jugement d'ouverture, vous voudrez bien joindre, soit l'acte de résiliation amiable, soit les actes d'huissier (commandement de payer, jugement constatant l'acquisition de la clause résolutoire, procès verbal d'expulsion, etc...)
- **Un inventaire des actifs mobiliers de la société ou des biens** de la personne physique.
- **Liste des comptes bancaires** (adresses des agences, références des comptes, position).
- **La liste des biens susceptibles de faire l'objet de revendications** (clause de réserve de propriété, notamment)
- La liste des biens pouvant, le cas échéant, donner lieu à droits d'auteurs.
- **Un état des engagements hors bilan** (leasing, location...) avec les contrats correspondants.
- **Liste des contrats en cours**: France Télécom, EDF, Polices d'assurances (y compris les dernières quittances (multirisques, exploitation, décennales...), location de matériels... etc
- **La liste des procédures en cours** avec une note explicative sur chacune d'elles et les coordonnées de l'avocat qui vous représente.
- **Les titres de propriété portant sur les immeubles** (s'il y a lieu), avec l'indication de l'existence ou non de créanciers hypothécaires.

ANGERS
20, rue Gustave Mareau
49000 ANGERS
Tel.: 02 52 60 30 94
Fax : 02 41 86 34 06

PARIS
16, rue Friant
75014 PARIS
Tel. : 01 55 33 18 60
Fax : 01 55 33 18 70

RENNES
20, rue d'Isly
35000 RENNES
Tel. : 02 57 67 53 75
Fax : 02 57 67 53 74

LISTE DES SALARIES

1/ La liste des salariés employés (y compris les personnes en congés, arrêt de travail pour maladie, maternité, service militaire, etc...)

Cette liste doit comporter :

- Nom, prénom, adresse, nationalité, date de naissance,
- N° de Sécurité Sociale
- Date d'entrée dans la société
- Qualification, emploi, rémunération mensuelle brute
- Montant des salaires dus par nature de créances (salaires, congés payés etc...)
- Les **13 dernières** fiches de paye pour chacun d'eux, ainsi que les montants dus (salaires, congés payés, ...). Les montants dus aux salariés doivent être attestés sincères et véritables par le représentant légal de l'entreprise.
- Livre d'entrées et sorties du personnel
- Les noms et adresses des membres du Comité d'Entreprise, délégués ou représentants du personnel, conseillers aux Prud'hommes, **ou à défaut, un procès verbal de carence**
- Le livre « Entrées/ sorties » du personnel
- Le livre des salaires,
- RIB
- Copies des déclarations préalables d'embauche, (à défaut, une attestation précisant leur inexistence)
- Copies des DADS **des trois derniers exercices**,
- Les décisions prud'homales éventuelles,
- La convention collective applicable comportant le visa du représentant légal,
- Le numéro d'adhésion à la Caisse des Congés Payés du Bâtiment ou des travaux publics et caisses annexes
- Pour les Entreprises de Presse : Les photocopies des cartes de presse du personnel concerné et trois derniers exemplaires des revues publiées.
- Tous renseignements concernant les prêts au personnel ou les saisies arrêts éventuels les concernant,
- Une attestation du dirigeant indiquant qu'aucun salarié ne détient la signature bancaire et qu'aucun d'entre eux ne s'est immiscé dans la gestion de l'entreprise. Si c'était le cas, préciser les personnes concernées.
- Les coordonnées de l'organisme collecteur des fonds destinés à la formation professionnelle des salariés.

IMPORTANT :

Ne pas oublier les personnes en arrêt maladie, maternité, accident du travail, en formation, ...**mais figurant toujours dans l'effectif de l'entreprise**

ANGERS
20, rue Gustave Mareau
49000 ANGERS
Tel.: 02 52 60 30 94
Fax : 02 41 86 34 06

PARIS
16, rue Friant
75014 PARIS
Tel. : 01 55 33 18 60
Fax : 01 55 33 18 70

RENNES
20, rue d'Isly
35000 RENNES
Tel. : 02 57 67 53 75
Fax : 02 57 67 53 74

2/ si il y a lieu :

- Le procès-verbal de désignation des **membre du Comité d'entreprise, délégués du personnel**, à défaut le **procès verbal de carence**;
- La liste exhaustive de toute personne protégée dans l'entreprise (**Délégués syndicaux, Conseillers prud'homaux, etc....**), à défaut **une attestation de carence**,

⇒ **SI VOTRE ENTREPRISE EMPLOIE DES PERSONNES SALARIEES AYANT UN STATUT PARTICULIER*** (ASSOCIES PAR EXEMPLE), IL CONVIENT DE REMETTRE, EN OUTRE, LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- COORDONNEES DES ORGANISMES BANCAIRES / ADRESSES, RIB
- CARTON DE SIGNATURE SUR LES COMPTES BANCAIRES DE L'ENTREPRISE,
- ATTESTATION DU DIRIGEANT CERTIFIANT QUE LES PORTEURS DE PARTS, TITULAIRES D'UN CONTRAT DE TRAVAIL, NE SE SONT PAS IMMISCES DANS LA GESTION DE L'ENTREPRISE,
- CV DE L'ASSOCIE
- COPIES DES PROCES VERBAUX D'ASSEMBLEES DE NOMINATION DES MANDATAIRES SOCIAUX TITULAIRES DE CONTRATS DE TRAVAIL,
- LIEN DE PARENTE EVENTUEL AVEC LES AUTRES PORTEURS DE PARTS OU AVEC LE DIRIGEANT DE L'ENTREPRISE,
- COPIE DU CONTRAT DE TRAVAIL,
- COPIES DES DOUZE DERNIERS BULLETINS DE SALAIRES
- COPIES DES TROIS PREMIERS BULLETINS DE PAIE (A COMPTER DE LA DATE D'EMBAUCHE) AINSI QUE LES DECLARATIONS UNIQUES D'EMBAUCHES
- SCHEMA D'EVOLUTION DES SALAIRES DE L'ASSOCIE.

⇒ **Si votre entreprise a licencié tout ou partie de ses salariés, (personnel sorti des effectifs) mais que des montants leur restent dus :**

- La liste du personnel ayant éventuellement déjà été licencié, avec la copie des lettres de licenciements et les montants qui leur reste dus*, ainsi que tous les documents listés plus haut et comportant le calcul de leurs droits ainsi que ceux justifiant de leur créance.

EN L'ABSENCE DE CES DOCUMENTS, L'UNEDIC/AGS EST EN DROIT DE REFUSER TOUTE DEMANDE.

ANGERS
20, rue Gustave Mareau
49000 ANGERS
Tel.: 02 52 60 30 94
Fax : 02 41 86 34 06

PARIS
16, rue Friant
75014 PARIS
Tel. : 01 55 33 18 60
Fax : 01 55 33 18 70

RENNES
20, rue d'Isly
35000 RENNES
Tel. : 02 57 67 53 75
Fax : 02 57 67 53 74